

Les CREPI

Objectif insertion

*Clubs régionaux d'entreprises
partenaires de l'insertion*

Juin 2015

- **U**n réseau engagé pour l'emploi
- **Q**uelques repères
- **A**ction des CREPI
- **É**léments d'organisation

Sommaire



CREPI

Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion

■ engagés ensemble pour l'emploi

« Eiffage est fier d'avoir été à l'initiative de la création des premiers CREPI, il y a plus de 20 ans. Le Groupe y est désormais présent en tant que membre bienfaiteur et reste très engagé, à travers ses branches, auprès des nombreuses entreprises et partenaires de tous secteurs venus rejoindre le réseau. »

Un réseau engagé pour l'emploi



Quelques repères



Actions des CREPI



Éléments d'organisation



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'UNE ENTREPRISE, SA POURRAIT
M'INTÉRESSER. Y DURER PLUS
DE SIX MOIS, ÉGALEMENT.



Un réseau engagé pour l'emploi, une démarche partenariale initiée par Eiffage



Depuis 1993, les CREPI, associations à but non lucratif, permettent le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

Les quinze CREPI présents sur le territoire français mettent en relation des personnes de tout niveau de qualification en recherche active d'emploi avec des entreprises, par le biais d'actions variées.

Le maillage territorial des CREPI leur permet de constituer un observatoire privilégié de l'emploi et de concevoir des actions spécifiques, collectives ou individuelles, pour répondre aux difficultés rencontrées par les personnes en recherche d'emploi.

Cinquante salariés font vivre le réseau des CREPI dans les territoires. Les quinze clubs sont regroupés au sein de la Fédération nationale des CREPI qui coordonne leurs actions.

Au total, plus de 1 300 entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles se mobilisent chaque année par l'intermédiaire des CREPI.

Le travail de terrain s'effectue en étroite collaboration avec les entreprises du réseau, engagées dans des actions individuelles et collectives à destination de personnes éloignées de l'emploi, ainsi qu'avec les acteurs institutionnels et associatifs des politiques de l'emploi et de la cohésion sociale (DIRECCTE*, conseils régionaux et généraux, municipalités...).

Au niveau national, le réseau des CREPI reçoit le soutien du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de la délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP).

La Fédération a signé la charte *Entreprises & Quartiers* initiée par le ministère de la Ville en 2013 et participe à sa déclinaison régionale.

Un accord avec la DGEFP et l'Union nationale des Missions locales a été signé le 16 décembre 2014 dans le cadre de la Garantie Jeunes.

La Fédération est également soutenue par le commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET).



*DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Quelques repères

En 20 ans, 29 000 personnes en recherche d'emploi ont trouvé une solution professionnelle -dont 14 000 contrats- grâce aux CREPI (chiffres 2014).

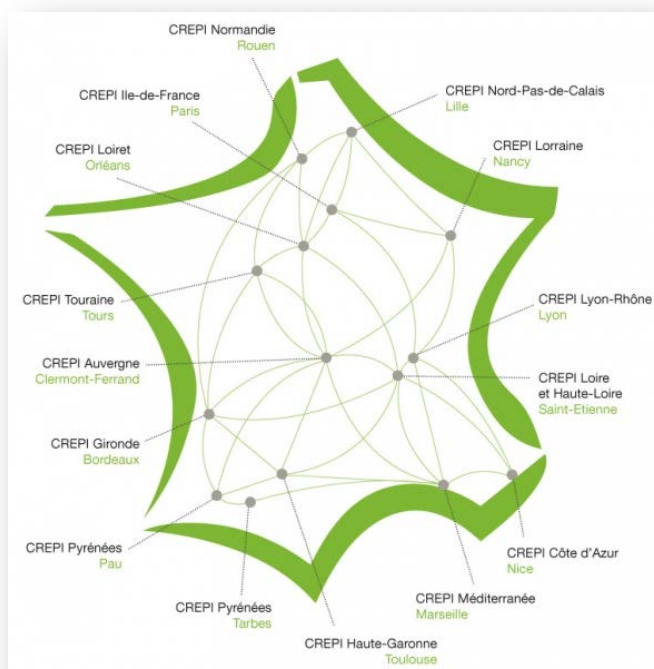
En 2014 :

- 3 061 solutions professionnelles proposées par les CREPI.
- dont 1 757 solutions d'accompagnement dans le cadre d'une orientation professionnelle (visite d'entreprises, stages, formations).
- et 1 304 solutions emploi.

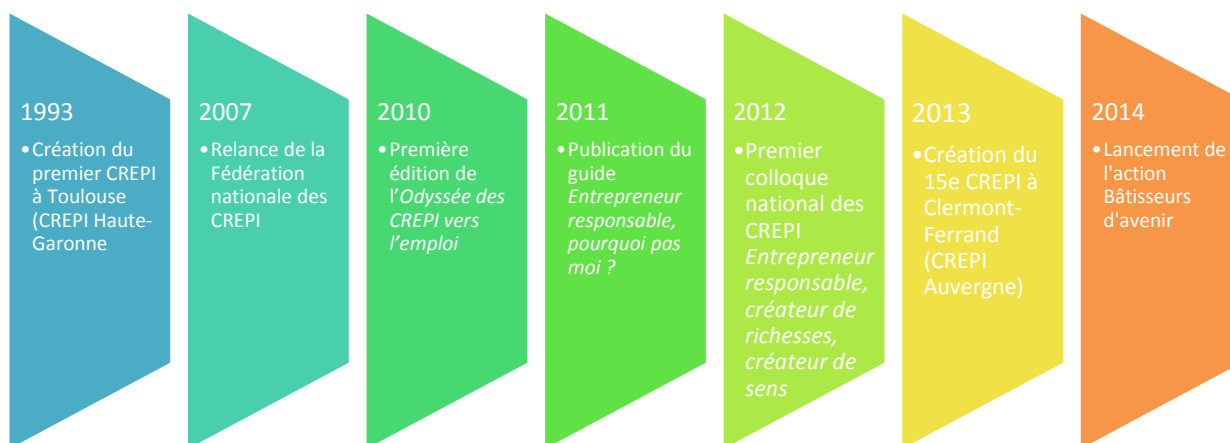


En 2013, les CREPI ont fêté leurs 20 ans d'engagement pour l'emploi et d'actions aux côtés des *travailleurs sans travail*. Cette année-là, les 10 entreprises pionnières de 1993 étaient devenues 1300 et le nombre de personnes accompagnées était passé de 160 à 3 700.

IMPLANTATION



HISTORIQUE



Actions des CREPI



C'est au travers d'actions concrètes que les CREPI tiennent leur rôle de passerelle entre le monde de l'entreprise, les partenaires de l'emploi et les personnes en recherche d'emploi, en mettant en relation demandeurs d'emploi et entreprises par le biais d'actions collectives, ou par un accompagnement individuel qui facilite l'accès à la formation et/ou à l'emploi.

L'accompagnement individuel prend diverses formes comme :

- l'aide à la définition de l'orientation professionnelle,
- la mise en relation et la rencontre avec le monde de l'entreprise,
- l'accompagnement et le suivi personnalisé dans l'emploi
- l'expertise et l'accompagnement dans la mise en œuvre de clauses d'insertion.

L'ODYSSEE DES CREPI VERS L'EMPLOI

L'Odyssée des CREPI vers l'emploi est un événement annuel du réseau des CREPI rassemblant, sur une même journée et sur 15 sites, représentants d'entreprises et personnes en recherche d'emploi, afin d'en favoriser la rencontre et modifier les représentations respectives.

Lors de sa manifestation régionale, chaque CREPI réalise une action, sous forme de forum pour l'emploi, de parrainage, de *job-dating*, de rallye pour l'emploi ou encore de manifestation sportive ou culturelle en lien avec l'emploi.

Ces manifestations permettent le retour à l'emploi d'environ 30 % des participants.

LE RALLYE POUR L'EMPLOI



ODYSSEE
DES CREPI
VERS L'EMPLOI
21 MAI 2015

21 mai 2015
**6^e édition de l'Odyssée
des CREPI pour l'emploi**

Près de 800 personnes éloignées de l'emploi ont participé à l'une des 15 manifestations organisées par les CREPI.

Chacune d'entre elles a été mise en relation avec 350 représentants d'entreprises.

RALLYE POUR L'EMPLOI

est une action de redynamisation professionnelle dont l'objectif est de faire découvrir à un groupe de 20 à 30 demandeurs d'emploi, et ce quel que soit leur parcours professionnel, des métiers ou emplois représentatifs de l'économie locale, déjà disponibles ou susceptibles d'être ouverts à court terme.

Pendant deux jours, des groupes de demandeurs d'emploi encadrés par un accompagnateur (salarié ou bénévole) découvrent des entreprises de leur région. Une troisième journée est consacrée à l'échange d'expérience entre participants.





AMBASSADEURS DES METIERS



AMBASSADEURS DES METIERS

est un dispositif destiné aux personnes souhaitant affiner leur projet professionnel.

Plusieurs fois par mois, des rencontres en entreprises sont organisées par les CREPI pour faire découvrir un métier ou un secteur d'activité spécifique. Durant une heure et demie, un groupe de demandeurs d'emploi rencontre un professionnel qui leur présente son parcours et son métier, ainsi que les formations existantes.



LE PARRAINAGE VERS L'EMPLOI



PARRAINAGE VERS L'EMPLOI

propose un accompagnement personnalisé délivré par des professionnels en activité à des personnes éloignées de l'emploi, qui facilite l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Une fois par mois, parrain et filleul se rencontrent en vue d'apprécier l'avancée des recherches du filleul, fixer des objectifs, aider à la rédaction de CV, simuler des entretiens... Ces rencontres régulières permettent au filleul de prendre confiance en lui, de structurer ses recherches d'emploi et de bénéficier d'un réseau relationnel et de conseils sur le secteur économique concerné.



BATISSEURS D'AVENIR



BATISSEURS D'AVENIR

est un accompagnement personnalisé vers l'emploi de demandeurs d'emploi issus du BTP. Il a pour objectif de redynamiser les personnes et de les rendre actrices de leur propre devenir professionnel. Les CREPI s'appuient sur une méthodologie d'accompagnement et des techniques innovantes, en lien direct et constant avec les entreprises.



ACTIONS SPORT ET INSERTION



SPORT & INSERTION

Les CREPI organisent des manifestations alliant compétitions sportives (basket, handball, boxe...) et rencontres entre demandeurs d'emploi et représentants d'entreprises. Ces actions s'accompagnent d'entretiens avec des professionnels et de visites d'entreprises qui favorisent la redynamisation des personnes et la transmission des valeurs solidaires véhiculées par le sport.

LES VOIES DE L'EMPLOI



La démarche  **LES VOIES DE L'EMPLOI** propose, dans une logique de parcours vers et dans l'emploi, des actions individuelles et collectives à un même bénéficiaire.

Les CREPI mobilisent ainsi leur palette d'actions en direction des personnes éloignées de l'emploi et des entreprises : rencontres en entreprises, stages, suivi dans l'emploi, sensibilisation des entreprises à leur rôle sociétal...

La médiation active est au cœur de ce processus dont la finalité est de co-construire, avec les bénéficiaires, et en lien avec les entreprises et les partenaires de l'insertion, des réponses à leurs besoins en matière d'emploi.

L'APPUI AUX CLAUSES SOCIALES

APPUI AUX CLAUSES SOCIALES

De par leur connaissance de l'entreprise et de ses métiers, et des personnes en recherche d'emploi, les CREPI démontrent une réelle expertise dans l'accompagnement qualitatif de la clause d'insertion des projets. Ils interviennent auprès des entreprises, en amont et pendant la mise en place de la clause afin d'enrichir les réponses et les modalités de mise en œuvre en termes d'efficacité, de qualité et d'ouverture. Au terme du chantier, ils veillent à la suite des parcours des personnes mobilisées sur la clause et les accompagnent vers un emploi durable.

La plus-value apportée par les CREPI est la transformation de l'obligation de la clause d'insertion en opportunité, à la fois pour les personnes accompagnées et pour l'entreprise, en termes de responsabilité sociale et sociétale.

LE GUIDE DES ACTIONS D'INSERTION

Conçu par la Fédération nationale des CREPI, le

GUIDE ENTREPRENEUR RESPONSABLE, POURQUOI PAS MOI ?

propose une aide aux TPE/PME désireuses de conduire des actions d'insertion.

Questionnés sur leurs pratiques en matière de diversité, recrutement, formation ..., les chefs d'entreprises établissent un autodiagnostic et, en lien avec un chargé de mission CREPI, mettent en place des actions d'amélioration de leurs pratiques sociétales.



Eiffage a accueilli dans ses bureaux d'Asnières, le 9 décembre 2014, le **Forum d'emploi inversé**.

Organisé par le CREPI IDF, l'événement clôturait une session de *Réseau Emploi Senior* à l'issue de trois semaines d'accompagnement de dix demandeurs d'emploi cadres de plus de 45 ans, domiciliés dans le 92.

La démarche consiste à positionner les demandeurs d'emploi comme des *offreurs de compétences*, recevant sur leur stand des recruteurs potentiels.

Éléments d'organisation



La Fédération nationale des CREPI rassemble l'ensemble du réseau CREPI.

Elle initie et met en œuvre des outils, moyens et actions d'insertion qui concourent à la mission d'intérêt général des CREPI : permettre l'insertion durable de personnes éloignées de l'emploi.

Ses principales missions sont :

- la représentation, l'animation et le développement du réseau ;
- la conception et la mise en œuvre des projets nationaux d'insertion ;
- la mutualisation des actions et des outils des CREPI ;
- la promotion de la solidarité et de la démarche de responsabilité sociale de l'entreprise dans le monde économique.

Joindre un CREPI

FÉDÉRATION NATIONALE DES CREPI
Florence EMANUELLI
01 48 03 92 07
federation@crepi.org
www.crepi.org

CREPI Côte d'Azur azur@crepi.org
CREPI Gironde gironde@crepi.org
CREPI Haute-Garonne crepi31@wanadoo.fr
CREPI Île-de-France ile-de-france@crepi.org
CREPI Loire & Haute-Loire crepi.42.43@crepi.org
CREPI Loiret crepi.loiret@orange.fr
CREPI Lorraine maud.mazetier@crepi.org
CREPI Lyon-Rhône lyon-rhone@crepi.org
CREPI Méditerranée sagem.crepimed@gmail.com
CREPI Nord-Pas-de-Calais npsc@crepi.org
CREPI Normandie e.fortier@crepi.org
CREPI Pyrénées - Tarbes crepi.coralie@gmail.com
CREPI Pyrénées - Pau crepi.bearn@gmail.com
CREPI Touraine annick.julia@crepi-touraine.com

